DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DECLASSIFIE - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

Confidentiel

Compte-rendu de la réunion Secrétaire Général et Groupe des Ambassadeurs à Washington le 7 février.

Comme convenu, le Groupe des Ambassadeurs a reçu le 7 février la visite de M. Stikker. Le Secrétaire Général de l'Alliance souhaitait nous entretenir de ses préoccupations.

1) - En ce qui concernait les conversations Thompson-Gromyko : le dernier compte-rendu fait au Conseil par le représentant américain avait révélé l'existence de plusieurs documents préparés sans son aveu et remis aux soviétiques.

Une telle méthode avait provoqué beaucoup de mauvaise humeur et ne faciliterait pas les choses pour l'avenir. Le Conseil souhaiterait en de telles circonstances, pouvoir exprimer un avis, d'autant que certains pays étaient disposés à envisager des négociations allant très loin au sujet de Berlin.

2) - En ce qui concernait le partage des responsabilités entre les Trois et les Quinze sur Berlin (document BQD-M-22) M. Stikker désirait souligner que, du texte qui lui avait été soumis, il semblait ressortir que l'OTAN assumerait la responsabilité d'opérations militaires à la préparation desquelles il n'aurait eu aucune part. Cet état de choses paraissait clairement au cas où des renforts pour les unités tripartites de la taille du bataillon seraient exigés à la suite d'un engagement sur l'autoroute.

Le document faisait aussi allusion à des plans pour la formation d'une division pouvant être appelée à agir en appui. M. Stikker ignorait tout de ceux-ci. Le Conseil aurait beaucoup de difficultés à accepter de telles propositions dans être davantage éclairé sur leur sens et leur portée. Si la responsabilité juridique et politique des trois puissances concernant Berlin justifiait que des opérations fussent exécutées par elles, il ne voyait pas pourquoi les plans ne seraient pas établis directement par les Autorités militaires de l'Alliance.

Sur le premier point, touchant aux conversations de Moscou, M. Kohler a répondu que les documents remis à M. Gromyko par M.Thompson s'inspiraient des vues déjà connues du Conseil. Sur le second, M. Nitze a fait valoir que "Live Oak" avait déjà établi des plans tripartites, que les grandes lignes de ceux-ci avaient été communiquées au Conseil et que le Général Norstad, dès la semaine prochaine, compléterait son information sur les travaux effectués depuis september.

.../

DECLASSIFIED - PUBLIC DISCLOSURE / DECLASSIFIE - MISE EN LECTURE PUBLIQUE

Il était normal que les actions entreprises par les trois puissances pour rouvrir les accès et reconnaître les intentions de l'adversaire fussent préparées et exécutées sous leur responsabilité.

Si ces forces étaient attaquées, le "Casus Foederis" entrerait en jeu et la responsabilité des opérations passerait à l'Alliance. Au surplus les actions envisagées ne seraient entreprises qu'avec la mise en alerte des Forces de l'OTAN, ce qui supposait une mise en harmonie des plans.

M. Kohler a indiqué que les Ambassadeurs examineraient les questions soulevées par M. Stikker et fourniraient à leurs Représentants Permanents au Conseil les arguments nécessaires pour y présenter le document sur le partage des responsabilités./.

ALPHAND.